



**FIDA**

**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**Conseil d'administration - Soixante et onzième session**

Rome, 6 - 7 décembre 2000

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

**DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

EN FAVEUR DU

**CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT  
(CATIE)**

POUR UN

**PROGRAMME VISANT À AMÉLIORER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES  
ORGANISATIONS LOCALES À APPUYER DES PROJETS D'INVESTISSEMENT RURAL  
EN AMÉRIQUE CENTRALE, AU MEXIQUE ET AU PANAMA**





## TABLE DES MATIÈRES

<b>SIGLES ET ACRONYMES</b>	iii
<b>I. HISTORIQUE</b>	1
<b>II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA</b>	2
<b>III. LE PROGRAMME PROPOSÉ</b>	2
<b>IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS</b>	3
<b>V. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION</b>	4
<b>VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME</b>	4
<b>VII. RECOMMANDATION</b>	5



## SIGLES ET ACRONYMES

AT	Assistance technique
CATIE	Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement
FIDAMERICA	Système d'échange d'informations pour les projets du FIDA en Amérique latine
DAT	Don d'assistance technique
ICRA	Centre international de recherche agricole orientée vers le développement
R&D	Recherche-développement
RUTA	Unité régionale d'assistance technique

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE**  
**DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DU**  
**CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT**  
**(CATIE)**  
**POUR UN**  
**PROGRAMME VISANT À AMÉLIORER LES CAPACITÉS TECHNIQUES DES**  
**ORGANISATIONS LOCALES À APPUYER DES PROJETS D'INVESTISSEMENT RURAL**  
**EN AMÉRIQUE CENTRALE, AU MEXIQUE ET AU PANAMA**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de don d'assistance technique en faveur du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), sis au Costa Rica, pour un programme visant à améliorer les capacités techniques des organisations locales à appuyer des projets d'investissement rural en Amérique centrale, au Mexique et au Panama, d'un montant de 880 000 USD pour une période de trois ans.

## **I. HISTORIQUE**

1. Les sept pays que comprend l'isthme d'Amérique centrale se trouvent à un moment critique de leur développement politique et économique. Le défi que doivent actuellement relever les nouvelles démocraties de la région est de construire un consensus socio-politique stable, propre à assurer un développement à long terme dont pourront bénéficier tous les groupes socioéconomiques. Pour y parvenir, les gouvernements des pays centraméricains ont lancé une série de changements économiques et politiques consistant notamment à redéfinir le rôle de l'État, à exercer plus de rigueur dans la gestion des finances publiques, à ouvrir leur économie et à développer les échanges commerciaux.
2. Dans une région où l'agriculture représente quelque 25% du produit intérieur brut (PIB) et emploie environ 42% de la population active, ces changements macro-économiques ont un effet particulièrement important sur le secteur agricole. La décentralisation, le ciblage de l'effort de développement sur des sous-secteurs ou des zones écologiques spécifiques au sein de chaque pays, le recours au secteur privé pour mener à bien différentes activités rurales et le renforcement de l'autonomie des agriculteurs sont parmi les plus importants de ces changements.
3. Étant donné le rôle croissant que joue l'information dans le développement général de l'agriculture, la plus importante des réformes du secteur agricole entreprises dans l'ensemble de la région d'Amérique centrale est celle des services de vulgarisation. Celle-ci vise à la fois à une décentralisation et à une participation accrue du secteur privé à la fourniture de services d'information rurale et d'assistance technique.
4. Les organismes privés, de la société civile, sont en contact permanent avec les agriculteurs, auprès desquels ils jouent le rôle d'intermédiaires privilégiés en matière de technologie. Leur rôle est essentiel à la réussite des projets dans la mesure où ils recensent et résolvent les problèmes qui freinent la production, et nuisent à l'efficacité économique et à la viabilité des exploitations agricoles.



5. Le système privé et décentralisé de développement technologique présente un certain nombre d'avantages, notamment une couverture géographique plus étendue des services fournis. Cependant, l'un de ses principaux inconvénients est le manque de possibilités de perfectionnement technique qu'il offre à son personnel. Le personnel des organismes privés qui participent aux projets de développement agricole en Amérique centrale se compose en effet de jeunes très actifs mais en général inexpérimentés. C'est particulièrement vrai des petites organisations, qui sont justement présentes dans les zones rurales les plus reculées, celles où la pauvreté et la dégradation des ressources naturelles sont les plus aiguës.

6. Cette absence de possibilités de perfectionnement technique et l'accès limité aux connaissances nouvelles font que les services techniques privés n'ont pas la capacité voulue pour identifier, mettre au point et appliquer, aux côtés des agriculteurs, les techniques les mieux adaptées pour accroître la productivité. Le manque de compétences en matière de développement technologique participatif est à cet égard un facteur important qui limite l'efficacité des organismes privés.

## **II. JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA**

7. L'efficacité des services de vulgarisation dépend de la qualité des connaissances qu'ils transmettent aux bénéficiaires, de la possibilité de les appliquer, et des méthodes auxquelles ils recourent pour travailler en interaction avec les agriculteurs et stimuler leur esprit d'initiative. L'amélioration et la pérennité des systèmes privés de vulgarisation en Amérique centrale dépendent, dans une large mesure, de la capacité de ceux qui les créent et les gèrent. Ces systèmes devraient donc avoir accès en permanence aux nouvelles connaissances et aux méthodes modernes. L'accès aux connaissances et leur acquisition, outre l'amélioration méthodologique des systèmes décentralisés, constitue un domaine d'intervention récent qui appelle des solutions créatives telles que le transfert novateur de l'information et un système de perfectionnement des compétences à l'usage des services consultatifs techniques privés.

8. Il manque en Amérique centrale un système privé cohérent de conseil/développement permettant de partager l'information et de développer les compétences, conditions essentielles à remplir pour les organismes privés qui fournissent des services techniques aux projets d'investissement. Pour donner de bons résultats en matière de développement, il faudrait un système souple et bien coordonné. Sans perfectionnement technologique et sans transfert d'information, les connaissances nouvelles, les technologies améliorées et les méthodes modernes demeureront hors de portée des agents locaux de développement, ce qui aura pour effet de réduire l'efficacité des projets d'investissement rural.

## **III. LE PROGRAMME PROPOSÉ**

### **Buts et objectifs**

9. Le but que ce programme contribuera à atteindre est la diffusion parmi les petits agriculteurs de techniques améliorées de production et de gestion des ressources naturelles, qui leur permettront d'accroître durablement leurs revenus et leur niveau de vie.

10. L'objet du programme est de promouvoir une meilleure utilisation des techniques et des méthodes participatives de la part du personnel des organismes qui fournissent des services consultatifs techniques/de développement à plus de 15 projets exécutés par le FIDA en Amérique centrale.

## **Principales activités du Programme**

11. Afin d'établir des liens stratégiques avec les prestataires de services du secteur privé, le CATIE entreprendra, avec l'appui des projets en cours financés par le FIDA et des organismes gouvernementaux de recherche et de vulgarisation, une enquête initiale sur les organismes contractants privés de manière à déterminer la nature et l'étendue de leurs besoins techniques. Les informations ainsi recueillies permettront d'élaborer un programme initial d'activités de formation. Des mécanismes seront mis en place afin d'assurer un retour d'information qui servira à suivre l'évolution des besoins techniques. Le DAT facilitera aussi l'instauration d'un véritable partenariat entre, d'une part, les vulgarisateurs et les organismes nationaux, régionaux et internationaux de recherche et, d'autre part, les agriculteurs ou groupes d'agriculteurs demandeurs de services techniques. Les activités entreprises au titre du DAT devraient aussi promouvoir une démarche favorisant l'éclosion de connaissances pratiques issues de la collaboration entre les chercheurs et les utilisateurs.

12. La majeure partie des questions techniques qui figureront dans le programme auront trait à l'agriculture à flanc de colline et à la gestion des ressources naturelles dans les environnements peu favorables, tels que les zones semi-arides et les basses terres tropicales humides. Le choix des thèmes techniques se fera avec la participation de représentants des groupes d'agriculteurs et des organismes privés de façon que les activités entreprises au titre du DAT répondent à la grande diversité des besoins constatés. Il seront débattus au cours d'ateliers d'étude et de séminaires, et à l'occasion de la formation en cours d'emploi, sous la direction d'instructeurs locaux, régionaux et internationaux expérimentés.

13. Comme l'accès à Internet devient de moins en moins coûteux de même que l'infrastructure nécessaire, les organismes privés devraient être en mesure d'avoir accès aux technologies de l'information et de la communication, et de les mettre à profit pour améliorer leur capacité d'aider les agriculteurs pauvres et de les faire bénéficier de l'information. Par conséquent, le développement d'un système d'information fondé sur le matériel de formation, les travaux des ateliers et les résultats de la recherche locale et régionale, conjugué à la constitution d'une équipe de conseillers en ligne sur des questions techniques spécifiques, sont une autre importante activité qui sera entreprise au titre du don. Ce système sera accessible par l'intermédiaire des réseaux électroniques qui sont déjà opérationnels en Amérique latine, tels que le Système d'échanges d'informations pour les projets du FIDA en Amérique latine (FIDAMERICA).

14. L'intégration et la coordination d'un groupe de spécialistes issus de différents projets d'investissement régionaux, organismes privés et instituts de recherche-développement (R&D) au sein d'un réseau de collaboration visant à améliorer les échanges d'informations techniques entre projets, pays et institutions, constituent une autre activité prévue au titre du DAT.

15. Le DAT fera partie intégrante d'un réseau plus vaste de programmes de dons d'assistance technique fournissant des services aux projets d'investissement du FIDA en Amérique latine, en particulier l'Unité régionale d'assistance technique (RUTA) et FIDAMERICA.

## **IV. RÉSULTATS ET AVANTAGES ESCOMPTÉS**

16. Les principaux résultats mentionnés ci-dessous devraient aboutir au renforcement des organismes privés qui se consacrent actuellement au transfert de technologies dans le cadre des projets du FIDA : a) les vulgarisateurs des organismes privés, les agents sélectionnés des instituts de R&D et le personnel des projets d'investissement deviendront mieux à même, avec la participation des intéressés, de diagnostiquer les besoins et les priorités technologiques des agriculteurs, de développer des techniques, de transférer les nouvelles technologies et d'évaluer les effets de leur



activité ; b) un ensemble d'activités permettra de mettre à profit, de reproduire et d'appliquer à plus grande échelle les initiatives en cours en Amérique centrale et du sud, et d'unir les efforts des agriculteurs et des chercheurs dans le cadre d'une expérience d'apprentissage mutuel ; c) un système d'information technique intégrera du matériel de formation, les travaux des ateliers et les résultats des activités de recherche et de développement technologiques, et en outre une équipe de conseillers pourra être consultée en ligne par l'intermédiaire de FIDAMERICA ; et d) un réseau sur les questions techniques et les liens institutionnels sera mis en fonction avec la collaboration des organismes privés, des instituts nationaux de R&D et des représentants des agriculteurs, des bénéficiaires et du personnel des projets du FIDA. Ce réseau servira de forum où seront débattus les différentes questions techniques, analysés les problèmes rencontrés par le système décentralisé de services de vulgarisation privés, et resserrés les liens avec les organismes de R&D nationaux et régionaux.

## V. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXÉCUTION

17. Le CATIE sera responsable de la mise en œuvre du DAT. Ce centre possède plusieurs décennies d'expérience du développement, de la recherche et de la formation technologiques en Amérique central et a acquis une somme considérable de compétences et d'informations sur les systèmes agricoles et les ressource naturelles de la région. Le siège du CATIE situé à Turrialba (Costa Rica) héberge un des plus importants systèmes d'information et une bibliothèque sur l'agriculture tropicale et la gestion des ressources naturelles en Amérique latine. Au fil des ans, le CATIE a accumulé une expérience considérable de l'administration et de la gestion technique des projets d'application de R&D financés par des sources extérieures.

18. Pour la mise en œuvre du DAT, le CATIE bénéficiera de la collaboration d'un réseau et d'une institution : a) FIDAMERICA, réseau de projets et d'institutions voués à la lutte contre la pauvreté en Amérique latine, qui mettra à disposition sa page web et ses compétences en matière de gestion des réseaux électroniques de collaboration ; et b) le Centre international de recherche agricole orientée vers le développement (ICRA), dont le siège se trouve à Wageningen (Pays-Bas), qui fournira du matériel de formation en espagnol provenant de son programme de formation en collaboration au Mexique.

19. Le comité de pilotage du programme comprendra des représentants du FIDA, de la RUTA, de FIDAMERICA, de l'ICRA et du CATIE, ainsi que trois représentants au moins des prestataires de services privés. Il conseillera le CATIE sur les questions qui nécessiteront une attention particulière afin d'assurer la réalisation des objectifs du programme.

20. En concertation avec le FIDA, l'unité de suivi et d'évaluation du CATIE supervisera la mise en œuvre du DAT sur la base de la planification et de l'exécution annuelles des projets d'investissement réalisés en Amérique centrale, ainsi que des rapports et de l'évaluation périodiques des activités émanant des participants. Le CATIE établira un rapport annuel ainsi que des rapports semestriels sur le portefeuille d'opérations en cours du FIDA. On procédera à une évaluation 24 mois après le démarrage du programme.

## VI. COÛTS INDICATIFS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME

21. On estime le coût global de ce programme à 1 830 000 USD. Le DAT envisagé par le FIDA y contribuera à hauteur de 880 000 USD. Quinze projets d'investissement d'Amérique centrale fourniront environ 490 000 USD sous forme de participation aux dépenses, fourniture de personnel et apports en nature, tandis que la contribution en nature du CATIE s'élèvera à 460 000 USD pour la période de trois ans envisagée pour le programme.



**ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS  
(USD)**

	<b>FIDA</b>	<b>CATIE</b>	<b>Projets</b>	<b>Total</b>
Salaires du personnel supplémentaire	279 000	168 000	-	447 000
Formation	286 000	-	400 000	686 000
AT et études	50 000	-	-	50 000
Matériel et fournitures	61 000	57 000	30 000	148 000
Charges opérationnelles	126 000	235 000	60 000	421 000
Divers (imprévus)	78 000	-	-	78 000
<b>Total</b>	<b>880 000</b>	<b>460 000</b>	<b>490 000</b>	<b>1 830 000</b>

**VII. RECOMMANDATION**

22. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don d'assistance technique proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie le programme visant à améliorer les capacités techniques des organisations locales à appuyer les projets d'investissement rural en Amérique centrale, au Mexique et au Panama sur une période de trois ans, le Fonds accordera un don d'assistance technique d'un montant ne dépassant pas huit cent quatre-vingt mille dollars des États-Unis (880 000 USD) au Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Fawzi H. Al-Sultan  
le Président